

Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur Belge
après dépôt de l'acte au greffe**



04081992

Le greffier du Tribunal de Commerce
à Marche-en-Famenne, le 24/5/04
~~Le greffier,~~

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/06/2004- Annexes du Moniteur belge

Dénomination : "FAMENN'COMPTA"

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : 6900 VERDENNE (MARCHE-EN-FAMENNE), rue Noël 1944 numéro 45.

N° d'entreprise : 0 447.070 624

Objet de l'acte : CHANGEMENT DE GÉRANCE

Texte :

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 18 mai 2004, il résulte ce qui suit :

L'assemblée générale a décidé à l'unanimité de mettre fin au mandat de gérant de Monsieur Norbert MARÉCHAL (N.N. 501208-155-60), et ce à compter du 18 mai 2004.

L'assemblée lui donne décharge entière et définitive de son mandat.

Elle décide de nommer à l'unanimité Monsieur Clément ROLLAND (N.N. 500825-155-07), en tant que gérant unique de la société, et ce à compter du 18 mai 2004.

Monsieur Clément ROLLAND pourra engager seul la société tant pour les actes de disposition que ceux de gestion journalière.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Déposée en même temps :

- le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 mai 2004

Clément ROLLAND, gérant.